



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU RHÔNE

Direction Départementale des Territoires
du Rhône

Service Planification Aménagement Risques

Affaire suivie par : Maëwa ASSEMAT

Tél : 04 78 63 12 19

Courriel : maewa.assemat@rhone.gouv.fr

Ref. : L-8257-NA

Lyon, le

- 2 OCT. 2018

Le Préfet

à

Ensemble pour Vernaison
Lotissement la Rossignole
51, impasse des Fauvettes
69390 Vernaison

OBJET : Projet sur l'Ile de la Table Ronde

Par courrier du 7 juin 2018, vous interpellez le ministre de la transition écologique et solidaire quant aux enjeux de l'Ile de la Table Ronde à Solaize, en partie propriété de la commune de Vernaison. Vous contestez le projet de relocalisation de la pépinière « Domaine de Chapelan », contrainte de déménager de Feyzin au regard de son exposition à des risques technologiques létaux. Vous interrogez les impacts de cette implantation sur l'environnement et le cadre de vie local.

Le conseil municipal de Vernaison a délibéré en faveur de la distraction du régime forestier le 24 mai 2018, sur les parcelles projetées pour l'accueil de la pépinière. Cette décision a été précédée de nombreux débats et échanges, durant plusieurs mois, auxquels vous avez pu participer.

Un comité de pilotage partenarial accompagne l'entreprise afin d'assurer son déménagement dans les conditions prévues par le plan de prévention des risques technologiques et en respect de l'ensemble des réglementations. Ce comité est sensible et vigilant quant aux enjeux écologiques, d'inondation, sociaux, ou encore de déplacements que vous soulevez ; ils font l'objet d'études approfondies. Les choix d'implantation du pétitionnaire sont guidés par l'étude de solutions alternatives et la recherche du moindre impact. Les impacts résiduels seront compensés, notamment dans le cadre d'une procédure d'autorisation environnementale avec étude d'impact. Enfin, le travail partenarial avec les collectivités et le SMIRIL permettra de préserver la fonction d'accueil de l'Ile de la Table Ronde et de reconstituer un sentier pédagogique de qualité.

Le Préfet

Stéphane BOUILLON